



Deuxième projet (non retenu) de reconstruction de l'établissement thermal, Malet architecte départemental, août 1829 (AD Nord, 4N 553).

Référence du document reproduit :

-

IVR31_20135901688NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre Thibaut

(c) Département du Nord - Archives départementales ; (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Parc naturel régional Scarpe-Escout
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation